

	Code d'éthique de ESTEBAN ESPUÑA S.A.	Créé par : Comité de conformité
		Approuvé par : Esteve Espuña Sargatal
		Date d'approbation : 02/07/2024
		Version : 3.0

Valeurs et engagements d'ESTEBAN ESPUÑA S.A.

ESTEBAN ESPUÑA S.A. (ci-après désignée, ESPUÑA) veille à ce que sa conduite et celle des personnes qui lui sont liées, en plus de la législation en vigueur et de son système de gouvernance d'entreprise, soient conformes aux principes d'éthiques et de responsabilité sociale généralement acceptés.

Ce Code d'éthique reflète l'engagement d'ESPUÑA en faveur des principes d'éthique relatifs à l'entreprise et à la transparence dans tous les domaines d'activité, en établissant un ensemble de principes et de lignes directrices de conduite visant à garantir le comportement éthique et responsable de tous les employés de l'entreprise, indépendamment de leur niveau hiérarchique ou de leur situation géographique ou de leur rôle dans l'entreprise. En fait, les dirigeants de l'entreprise ont une responsabilité supplémentaire : ils doivent donner l'exemple en prenant des décisions qui promeuvent et respectent ce code et ses pratiques. Leurs conseils et leur orientation sont essentiels pour créer un environnement de travail positif et éthique.

De son côté, ESPUÑA pourra demander à ses fournisseurs, entreprises collaboratrices, clients et autres parties intéressées de formaliser leur engagement à respecter le présent code d'éthique ou les lignes directrices qu'il établit.

Principes d'éthique

Actionnaires et Propriétaires

En exerçant leurs droits de propriété, ils doivent :

- Faire de l'entreprise un instrument au service de la création de richesses, tout en veillant à ce que son objectif incontournable, à savoir l'obtention de bénéfices, soit compatible avec un développement social durable et le respect de l'environnement, et à ce que toutes ses activités soient menées de manière éthique et responsable.
- Faire de l'entreprise une institution à moyen et long terme, sans que la recherche d'un enrichissement à court terme ne compromette sa continuité.
- Exercer, de manière informée et responsable, leur droit de vote aux assemblées générales des actionnaires, et, ce faisant, toujours exiger la conduite éthique de l'entreprise, y compris l'approbation du Code d'éthique correspondant et la garantie de son application effective.
- Rechercher un juste équilibre entre le capital et le travail afin que les travailleurs reçoivent une compensation équitable pour leur travail à travers leurs salaires.

	Code d'éthique de ESTEBAN ESPUÑA S.A.	Créé par : Comité de conformité
		Approuvé par : Esteve Espuña Sargatal
		Date d'approbation : 02/07/2024
		Version : 3.0

- Nommer aux postes d'administrateurs et de directeurs des personnes qui possèdent les qualifications et l'expérience appropriées et qui exercent leur gestion de manière professionnelle, éthique et responsable.

- Définir et défendre la mission et les valeurs de l'entreprise conformément à son Code d'éthique.

Administrateurs et Directeurs

Dans l'exercice de leurs fonctions d'administration et de gestion, ils doivent :

A) Dans le cadre de leurs fonctions de Direction :

- Exercer leurs activités de manière professionnelle, éthique et responsable.
- Respecter et faire respecter le Code d'éthique de l'entreprise et, à cette fin, le faire connaître et mettre en place les mécanismes appropriés pour en assurer l'application. À cet égard, un organe doit être mis en place, idéalement un Comité d'éthique, composé de personnes dotées de pouvoirs suffisants pour appliquer le Code et corriger ses manquements.
- Rendre compte rapidement et avec précision aux propriétaires ou actionnaires de la situation et des perspectives de l'entreprise.
- Respecter et faire respecter les principes et normes comptables généralement acceptées et mettre en place des systèmes de gestion et de contrôle des risques internes et externes adaptés aux particularités de l'entreprise.
- Tenir les livres et registres de l'entreprise avec précision et honnêteté, de manière à permettre l'obtention d'informations et la prise de décisions en toute connaissance de cause et de manière responsable.
- Fournir aux auditeurs externes et internes de l'entreprise toutes les informations et explications dont ils ont besoin pour effectuer leur travail.
- Soumettre leurs propres intérêts à ceux de la société lorsqu'ils agissent au nom et pour le compte de la société et ne pas utiliser les actifs de la société à leur propre avantage, excepté en toute transparence, sous réserve de l'autorisation de l'organe compétent de la société et moyennant une contrepartie appropriée sur le marché.
- Informer immédiatement l'organe d'administration de tout fait ou de toute situation susceptible d'impliquer ou de conduire à un conflit entre les intérêts de l'entreprise et les intérêts individuels de l'administrateur ou du directeur, et s'abstenir d'intervenir dans sa résolution.
- Tenir pour confidentiels des informations, des données et des documents auxquels ils ont accès en raison de leurs fonctions dans l'entreprise, même après les avoir quittées.

	Code d'éthique de ESTEBAN ESPUÑA S.A.	Créé par : Comité de conformité
		Approuvé par : Esteve Espuña Sargatal
		Date d'approbation : 02/07/2024
		Version : 3.0

- Payer et honorer les dettes et obligations de l'entreprise sans retard indu ni défaillance injustifiée, et poursuivre le recouvrement de leurs créances avec toute la diligence requise.

- Élaborer et maintenir un plan de succession pour les postes clés de l'entreprise, afin que la continuité de l'entreprise ne dépende pas de la permanence d'un administrateur ou d'un directeur.

- Choisir leurs collaborateurs et subordonnés selon les principes du mérite et de la compétence, en ne recherchant que l'intérêt de l'entreprise

B) Dans leurs relations avec les **fournisseurs et clients de l'entreprise :**

- Travailler avec les fournisseurs de biens et de services dans le respect de l'éthique et de la loi.

- Chercher et sélectionner uniquement les fournisseurs dont les pratiques professionnelles respectent la dignité humaine, ne respectent pas la loi et ne mettent pas en danger la réputation de l'entreprise.

- Sélectionner les fournisseurs sur la base de l'adéquation de leurs produits et services, ainsi que de leur prix, conditions de livraison et de qualité, sans accepter ni offrir de cadeaux ou de commissions, en espèces ou en nature, susceptibles d'altérer les règles de la libre concurrence dans la production et la distribution de biens et de services.

- Chercher l'excellence dans les biens et services de l'entreprise afin que ses clients et consommateurs obtiennent la satisfaction attendue.

- Garantir les produits et les services de l'entreprise et traiter rapidement et efficacement les plaintes des consommateurs et des utilisateurs, en recherchant leur satisfaction au-delà du simple respect de la réglementation en vigueur.

C) Dans leurs relations avec les **concurrents de l'Entreprise :**

- Ne pas abuser d'une position dominante ou privilégiée sur le marché.

- Concurrencer loyalement les autres entreprises en coopérant à la réalisation d'un marché libre fondé sur le respect mutuel entre les concurrents, en s'abstenant de toute pratique déloyale.

- En particulier, ne pas solliciter les clients d'autres concurrents par des méthodes contraires à l'éthique.

D) Dans leurs relations avec les **employés de l'Entreprise :**

- Traiter les employés avec dignité, respect et équité, en tenant compte de leurs différentes sensibilités culturelles.

- Ne pas discriminer les salariés pour leur origine, religion, âge, nationalité, sexe ou pour toute autre condition personnelle ou sociale qui n'est pas liée à leur mérite et leurs capacités.

	Code d'éthique de ESTEBAN ESPUÑA S.A.	Créé par : Comité de conformité
		Approuvé par : Esteve Espuña Sargatal
		Date d'approbation : 02/07/2024
		Version : 3.0

- Ne tolérer aucune forme de violence, de harcèlement ou d'abus sur le lieu de travail.
- Les employés ne sont pas tenus de remettre leurs documents ou pièces d'identité au service de dépôt d'ESPUÑA et seront libres de quitter ESPUÑA après un délai de préavis raisonnable.
- Reconnaître les droits d'association, de syndicalisation et de négociation collective.
- Encourager le développement professionnel, la formation et la promotion des employés.
- Donner une rémunération et promouvoir les employés au mérite et selon leurs capacités.
- Aucun enfant de moins de 16 ans ne doit être embauché. Les enfants de moins de 18 ans ne travailleront pas la nuit ou dans des conditions considérées comme dangereuses.
- La rémunération minimale sera celle fixée conformément aux grilles salariales prévues par la convention en vigueur du secteur de la viande.
- La durée du travail sera conforme à la législation espagnole et à l'accord sectoriel en vigueur du secteur de la viande. Les heures supplémentaires seront volontaires et rémunérées conformément aux grilles salariales prévues par l'accord sectoriel en vigueur du secteur de la viande.
- Garantir la santé et la sécurité au travail, en adoptant toutes les mesures raisonnables pour maximiser la prévention des risques professionnels.
- Essayer de concilier le travail dans l'entreprise avec la vie personnelle et familiale des employés.
- Assurer l'intégration professionnelle des personnes handicapées, en éliminant tous les types d'obstacles à leur insertion dans l'environnement de l'entreprise.
- Faciliter la participation des salariés aux programmes d'action sociale de l'entreprise.

E) Dans leurs relations avec la **société civile.**

- Respecter les droits de l'homme et les institutions démocratiques et les promouvoir dans la mesure du possible.
- Maintenir le principe de neutralité politique, en n'intervenant pas politiquement dans les communautés où elle exerce ses activités, en signe de respect pour les différentes opinions et sensibilités des personnes liées à l'entreprise.
- Interagir avec les autorités et les institutions publiques de manière légale et respectueuse, sans accepter ni offrir de cadeaux ou de commissions, en espèces ou en nature.

	Code d'éthique de ESTEBAN ESPUÑA S.A.	Créé par : Comité de conformité
		Approuvé par : Esteve Espuña Sargatal
		Date d'approbation : 02/07/2024
		Version : 3.0

- Apporter des contributions aux partis politiques et aux institutions publiques uniquement dans le respect de la législation en vigueur et, dans tous les cas, en garantissant leur transparence.
- Collaborer avec les administrations publiques et avec les entités et organisations non gouvernementales qui se consacrent à l'amélioration des niveaux d'assistance sociale pour les plus défavorisés.

Comité de conformité. Canal éthique

Comité de conformité

- Le Comité de conformité d'ESPUÑA est un organe collégial interne et permanent doté de compétences dans le domaine de la conformité réglementaire et du système de gouvernance d'entreprise de l'Entreprise.
- Conformément à la Loi 2/2023, régissant la protection des personnes qui signalent des infractions à la réglementation et la lutte contre la corruption, l'organe administratif est responsable de la nomination, de la révocation ou du licenciement de la personne physique responsable du système.
- L'organe d'administration d'ESPUÑA a désigné un organe collégial, le Comité de conformité, comme gestionnaire du système, qui a délégué à l'un de ses membres les pouvoirs de gestion du système d'information interne et de traitement des dossiers d'enquête.
- Le Comité de conformité, en tant que Responsable du système d'information interne (Canal éthique), agit conformément aux dispositions de la Politique opérationnelle du Canal éthique en vigueur.
- Le Comité de conformité dispose des ressources matérielles et humaines nécessaires à l'exercice de ses fonctions.
- Le Comité de conformité possède les compétences suivantes relatives au Code d'éthique :
 - a) Promouvoir la diffusion, la connaissance et le respect du Code d'éthique, en encourageant les actions de formation et de communication qu'il juge appropriées, conformément aux principes de coopération et de coordination avec les différentes divisions de l'Entreprise.
 - b) Interpréter le Code d'éthique de manière contraignante et résoudre les questions ou les doutes qui peuvent surgir quant à son contenu, son application ou son respect, en particulier concernant l'application de mesures disciplinaires par les organes compétents.

	Code d'éthique de ESTEBAN ESPUÑA S.A.	Créé par : Comité de conformité
		Approuvé par : Esteve Espuña Sargatal
		Date d'approbation : 02/07/2024
		Version : 3.0

c) Promouvoir les procédures de vérification et d'investigation des plaintes reçues et émettre les résolutions appropriées sur les dossiers traités.

d) Evaluer annuellement le degré de respect du Code d'éthique.

e) Informer les organes directeurs compétents sur le respect du Code d'éthique.

f) Promouvoir l'approbation des règles internes nécessaires au développement du Code d'éthique et à la prévention de ses violations, en collaboration avec les différentes divisions de l'Entreprise et en coordination avec les divisions de conformité de l'Entreprise.

g) Approuver les procédures et les protocoles d'action visant à garantir le respect du Code d'éthique.

h) La clarification, le complément ou le développement correspondants n'impliqueront en aucun cas une modification du Code d'éthique, sauf si cela est requis par des réglementations obligatoires.

- La composition et le fonctionnement du Comité de conformité sont régis par le Règlement du Comité de conformité, qui fait partie du système de gouvernance d'entreprise d'ESPUÑA, Règlement qui a été approuvé par le Comité de conformité lors de sa réunion du 23 octobre 2017 et ratifié le même jour par le Conseil d'administration de l'Entreprise. À cet égard, le Règlement du Comité de conformité a été mis à jour le 26 mars 2024.

Canal éthique

- L'objectif du Canal éthique est de promouvoir le respect de la loi et des règles de conduite établies dans le Code d'éthique de l'entreprise, ainsi que des règles et procédures internes qui le développent et d'autres règles imposées par le cadre réglementaire d'ESPUÑA.

- Le Canal éthique est un moyen de communication permettant de signaler des actions ou des omissions susceptibles de constituer des infractions à la législation de l'Union européenne ou des infractions pénales ou administratives graves ou très graves à la législation nationale espagnole.

- Le Canal éthique est à la disposition de toutes les personnes qui, dans le cadre d'un emploi ou d'une relation professionnelle avec ESPUÑA, signalent (même de manière anonyme) toute irrégularité spécifiée dans la politique de fonctionnement du Canal d'éthique du Groupe. En ce sens, il sera possible non seulement de recevoir et de traiter les communications de tous les membres du groupe, tels que les employés, les dirigeants, les actionnaires ou les membres de l'organe d'administration, mais aussi de personnes extérieures, telles que les collaborateurs, les fournisseurs, les

	Code d'éthique de ESTEBAN ESPUÑA S.A.	Créé par : Comité de conformité
		Approuvé par : Esteve Espuña Sargatal
		Date d'approbation : 02/07/2024
		Version : 3.0

sous-traitants et toute personne ou entité ayant une relation professionnelle ou de travail avec le Groupe.

- ESPUÑA s'engage à traiter à tout moment les données personnelles reçues par l'intermédiaire du Canal Ethique dans la plus stricte confidentialité et conformément aux finalités prévues.
- Les communications adressées au Canal éthique seront gérées et traitées conformément aux règles énoncées dans la Politique opérationnelle du Canal éthique du Groupe.

Dispositions supplémentaires

Régime disciplinaire

- L'Entreprise mettra en place les mesures nécessaires à la mise en œuvre effective du Code d'éthique.
- Personne, quel que soit son niveau ou quelle que soit sa fonction, n'est autorisé à demander à un employé de commettre un acte illégal ou contraire au Code d'éthique. De même, aucun employé ne peut justifier un comportement inapproprié, illégal ou contraire au Code d'éthique sur la base d'un ordre émanant d'un supérieur.
- Si le Comité de conformité détermine qu'un employé de l'Entreprise a mené des activités contraires aux dispositions de la loi, du Code d'éthique ou de tout règlement interne d'ESPUÑA, l'entreprise peut adopter les mesures appropriées conformément au régime disciplinaire applicable et, en particulier, aux dispositions de la Convention collective applicable et du statut des Travailleurs espagnols.
- Si des faits sont susceptibles d'être révélateurs d'une infraction pénale, l'information correspondante sera immédiatement transmise au Ministère public. Dans le cas où les faits porteraient atteinte aux intérêts financiers de l'Union européenne, le Parquet européen en sera saisi.

Actualisation

- Le Code d'éthique sera révisé et mis à jour périodiquement, en tenant compte du rapport annuel du Comité de conformité, ainsi que des suggestions et des propositions formulées par les employés et les dirigeants d'ESPUÑA.
- Toute révision ou mise à jour impliquant une modification du Code d'éthique devra être approuvée par le Conseil d'administration d'ESPUÑA, sur la base d'un rapport du Comité de conformité.

Acceptation

	Code d'éthique de ESTEBAN ESPUÑA S.A.	Créé par : Comité de conformité
		Approuvé par : Esteve Espuña Sargatal
		Date d'approbation : 02/07/2024
		Version : 3.0

- Les employés d'ESPUÑA acceptent, en conséquence, les règles de conduite énoncées dans le Code d'éthique.
- Les employés qui rejoindront ou feront partie de l'entreprise à l'avenir accepteront expressément les principes et les règles de conduite énoncées dans le Code d'éthique.
- Le Code d'éthique sera inclus dans les contrats de travail de tous les employés d'ESPUÑA.

Approbation

- Le Code d'éthique a été approuvé par l'Organe directeur de la Société le 2 juillet 2024.



Esteve Espuña Sargatal
Gérant
Esteban Espuña, S.A.

Olot, 2 juillet 2024.